

Les réfugiés haïtiens affluent au Canada

Depuis juillet, au moins 2 500 Haïtiens ont quitté les Etats-Unis de peur d'être expulsés

REPORTAGE

MONTRÉAL - correspondance

Sur le chemin Roxham, dans le sud du Québec, 10 heures du matin : au bout de la voie sans issue, une dizaine de voitures de la gendarmerie royale du Canada (GRC) sont garées sur le bas-côté. Des agents d'Hydro-Québec installent un poteau électrique pour alimenter les deux tentes qui barrent l'accès à la frontière américaine, signe que la police canadienne se prépare à un long « siège ». Depuis juillet, au moins 2 500 Haïtiens fuyant le « régime Trump » à la recherche d'un eldorado canadien ont utilisé ce passage, voie royale pour entrer au Canada et y demander asile sans menace de refoulement immédiat à un poste-frontière terrestre ou à un aéroport.

Ceux qui sont sous la tente arrivent de Miami, de Boston ou de New York, poussés par la crainte que le président américain ne mette fin, en janvier 2018, au « statut de protection temporaire » que Barack Obama leur avait accordé après le tremblement de terre de 2010 en Haïti. Ils seraient 58 000 Haïtiens à devenir alors « illégaux » aux Etats-Unis. Ceux-ci ont rallié Plattsburgh (Etat de New York) en avion ou en bus, puis atteint la frontière, face au chemin Roxham, en taxi.

Pas de poste de douane : un simple fossé à franchir. Un policier canadien les avertit qu'ils seront

alors arrêtés, mais personne ne rebrousse chemin. Ils passent sous un ruban marqué « barrage de police, passage interdit ». Après la fouille, des agents de la GRC procèdent aux identifications, puis l'attente se poursuit. Les journalistes et curieux sont tenus à distance, hors de la « zone de détention » où trônent les tentes, des toilettes temporaires et

un bus.

L'heure du départ a sonné : une vingtaine de demandeurs d'asile embarquent dans le bus. Un enfant salue de la main ; une femme lève le pouce en signe de victoire. Direction : le poste-frontière de Lacolle, à dix minutes de route, où des douaniers canadiens sont à pied d'œuvre. Le bus s'engouffre dans une cour grillagée. Des tentes chapiteaux servent d'abri de fortune, les quatre autres lieux d'accueil de réfugiés débordant déjà. A midi, ils sont déjà cinq cents...

« Locaux inadéquats »

Dans la cour, une centaine patiente pour la prise de photos d'identité et d'empreintes digitales, avant de remplir une demande d'asile. A l'abri des regards, Noël chuchote à travers le grillage : « La situation était trop difficile pour ma famille aux Etats-Unis. » Sans papiers en Floride, ce maçon de métier « cherche une vie meilleure au Canada ». Mike se confie aussi : « Je suis arrivé d'Haïti à Miami il y a trois mois, sans papiers ni travail depuis. Avec Trump, je n'ai pas d'espoir. » Jimmy a aussi

passé trois mois en Floride avant de partir au Canada, « un pays d'opportunités » où il espère que sa formation d'ingénieur civil lui ouvre des portes.

Des heures plus tard, ils repartent en bus pour Montréal, à une heure de route, leur liberté (presque) retrouvée. Certains seront accueillis par des parents ou amis à Montréal, où la diaspora haïtienne compte 150 000 personnes, mais la plupart transitent par les locaux du Praid (Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile) pour « un suivi psychosocial, une visite médicale, une aide financière d'urgence », explique sa responsable, Francine Dupuis. Plus tard, on les aidera pour un logement, une école pour les enfants, un permis

de travail ou une demande d'aide sociale. Le système est bien rodé, mais nos locaux sont inadéquats. Certains jours, il y a 200 à 300 personnes devant l'ascenseur. »

Dernière étape du jour : un centre d'hébergement temporaire. Les chambres de l'organisme YMCA et des universités ne suffisent plus. Un ancien couvent a été réquisitionné lundi. La semaine dernière, un grand couloir du Stade olympique a été aménagé en dortoir pour accueillir un millier de personnes. Il est presque plein. Les Haïtiens y passent la nuit sur un lit de camp. Les sanitaires sont ouverts et les repas fournis.

Devant la porte Marathon du stade, nombreux sont ceux qui, bracelet d'identification au poignet, passent la journée sur le bi-

« Je suis arrivé d'Haïti à Miami il y a trois mois, sans papiers ni travail depuis. Avec Trump, je n'ai pas d'espoir »

MIKE

un réfugié haïtien

tume à tuer le temps. Françoise a fait le trajet « en bus et en taxi » de San Diego jusqu'au chemin Roxham « grâce à Facebook » il y a dix jours, avec son fils de 2 ans. Nathalie Pierre, arrivée samedi 5 août, est partie de Floride « avec un groupe de 24 amis ».

Jacqueline St-Cyr raconte à voix basse : un mari sans papiers « expulsé des Etats-Unis en mai vers Haïti ». Enceinte de six mois, elle a pris plusieurs bus pour atteindre Plattsburgh samedi avec un fils de 17 ans et une fille de 7. Ici, elle se dit soulagée. Elle connaît la date (11 novembre) de son passage devant la Commission de l'immi-

gration et du statut de réfugié qui décidera de son sort. Et elle espère que son mari pourra la rejoindre un jour.

A court terme, il faut trouver des logements, du travail et des écoles pour les enfants à l'approche de la rentrée scolaire. La communauté haïtienne de Montréal participe aux efforts des gouvernements canadien et québécois.

« L'hébergement d'urgence est temporaire et la recherche d'un logement comme d'écoles une priorité », explique Marjorie Villefranche, directrice générale de la Maison d'Haïti. Suprême Julien a répondu à l'appel en proposant un petit logement gratuit pour deux mois, puis à loyer modique. « Tendre la main aux autres est pour moi un geste naturel », confie ce designer de mode, arrivé d'Haïti à 11 ans, avec ses parents, en 1985.

« Nous sommes une grande famille élargie : ils peuvent compter sur notre solidarité », assure Guillaume André, directeur du Centre communautaire multiethnique de Montréal-Nord. Les responsables de la communauté haïtienne se sont réunis pour « faire front commun et coordonner leurs actions de solidarité », note M^{me} Villefranche.

Et envoyer « le bon message » aux futurs demandeurs d'asile. « Les gens ont la fausse impression qu'il suffit de traverser la frontière pour être accepté au Canada, mais ce n'est pas si simple ; les démarches juridiques sont longues et l'issue incertaine. Dans les années 2000, 30 % des demandes d'Haïtiens ont été rejetées, rappelle-t-elle. Il faut qu'ils sachent qu'ils peuvent être refoulés plus tard. » Elle craint aussi que, si la vague de demandeurs d'asile haïtiens grossit, il y ait un mouvement de masse d'autres immigrants illégaux « américains » vers le Canada : « Les Haïtiens ne sont peut-être que la pointe de l'iceberg. » ■

ANNE PÉLOUAS